DE BEYROUTH A DAMAS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Elle a dû être l'enchantement de **Godefroy de Bouillon**, du **Roi Louis III**, de **Richard Cœur de Lion**, de **Frédéric III**, et d'innombrables croisés.

Près de la côte, s'élèvent jusqu'à 3.000 mètres, les **montagnes du Liban.**

Les célèbres cèdres élancés n'y existent plus, certes.

Mais quand, en hiver, les sommets des montagnes sont couverts de neige, tandis que les hommes se baignent dans les flots éternellement bleus de la **Méditerranée**, enchanteresse voisine, le charme est suffisant pour ressentir, comme extraordinaire, la force d'attrait de ce pays.

Avant que les **Anglais** n'eussent jeté la torche sur cette bande côtière bente, il n'y avait rien d'extraordinaire à voir les sportifs européens faire du ski le matin, dans les montagnes du **Liban**, et prendre, l'après-midi du même jour, leur bain en **Méditerranée.**

Beyroutb

Partout, dans cette bande de terrain, souffle le souvenir d'une Histoire fertile en événements.

Des ruines imposantes, de vieux bourgs de croisés, dominent les vallées.

Des restes de la vie phénicienne parsèment la côte.

Des bosquets d'oliviers, de dimensions gigantesques, bordent la route vers **Alep**, où l'un des plus célèbres châteaux du **Sultan Saladin**, domine encore le pays de ses murs puissants et de ses tours.

La Capitale du pays est **Beyrouth**, avec ses quelque **200.000 habitants**, qui semble sortir directement de la **Méditerranée.**

Son port n'a pas grande importance.

On l'a transformé à deux reprises.

Mais malgré ses longs môles et ses murs de soutènement des quais, ne peuvent encore y accéder que peu de gros navires, en dehors des torpilleurs et des sous-marins.

Mais pourtant, dominant les besoins, plane la beauté du paysage de cette ville, dans laquelle les Anglais, depuis des semaines, ont allumé incendie sur incendie, provoqué destructions sur destructions.

Immédiatement au bord de la ville, s'élève le **Liban** jusqu'à 1.500 mètres d'altitude et qui, le soir ou la nuit, regarde du haut des montagnes, **Beyrouth** inondée de lumières, en ressent puissamment la splendeur multiforme.

Les **Américains** ont installé ici une Université.

Les **Jésuites français** essaient d'amener par la conversion, les **Sionistes** à la colonisation.

Mais l'**Orient** arabe se moque de toutes ces tentatives.

Sous la couche mince de civilisation européenne, la vieille vie du pays continue dans toute sa force.

Damas

A l'Est du **Liban et de l'Anti-Liban**, se trouve **Damas.**

Avec ses 300.000 habitants, elle est la ville principale de la **Syrie.** Elle est l'oasis occidentale du **Désert arabe**, l'espoir et le rafraîchissement de toutes les caravanes venant de l'Est et du Sud-Est.

Des canaux fertilisent son sol, l'herbe verte y pousse, partout où se porte le regard.

La fraîcheur sort de nombreuses fontaines.

De riches maisons de commerce, dont les cours sont couvertes de marbre, témoignent du bien-être de cette ville, bénie depuis l'époque où déjà les croisés y trouvaient beaucoup de choses qui, souvent après des années d'efforts et de sacrifices, leur rendaient la vie digne d'être vécue, les combats dignes d'être menés : les **lames damasquinées**, qui leur apparaissaient comme de grandes merveilles, les **tissus de Damas**, devant lesquels les cœurs battaient plus fort, les **brocards**, les **tissus de soie**, les **tapis** d'une beauté jusqu'à jamais égalée.

Ces choses extraordinaires sont encore aujourd'hui fabriquées à **Damas**, par des moyens plus raffinés et encore avec plus de succès qu'alors.

Le renom et le rang de la ville sont toujours tenus à un très haut niveau.

Tout cela est immédiatement menacé par les combats déchaînés par la **Grande-Bretagne.**

Les **Arabes** savent qu'ils n'ont rien à attendre des Anglais.

En 1918, on leur a promis la Liberté et l'Indépendance.

Aujourd'hui, les mêmes promesses voltigent sous la forme de tracts jetés des bombardiers anglais, dans les rues d'**Alep**, de **Damas** et de **Beyrouth.**

Mais les Arabes restent sourds.

Leur espoir s'est transformé en haine.

DANS LA MAGISTRATURE

MAGISTRAT AMOVIBLE A CESSER SES FONCTIONS

Par arrêté du garde sceaux, en date du 14 juin 1941, a été admis à cesser ses fonctions :

M. Lévy, suppléant du juge de Paix, à Lille (canton Nord).

AVIS ET COMMUNICATIONS

NOUVEAUX TAUX DES ALLOCATIONS MILITAIRES

Le « Journal Officiel » du 12 juin publie le décret du 23 mai, qui fixe les nouveaux taux des allocations militaires :

» 14 fr. à Paris et dans le département de la Seine ;

» 10 fr. dans les communes de plus de 100.000 habitants ;

» 8 fr. dans les communes de plus de 5.000 habitants ;

» 7 fr. dans les autres communes :

» Ces taux sont majorés de 2 fr. pour les familles dont le soutien indispensable est détenu en qualité de prisonnier de guerre ».

Majorations

La majoration pour les ascendants à la charge du soutien de famille est fixée à 5 fr. 50, à Paris et dans le département de la Seine ;

4 fr. 50 dans les autres départements

Les majorations pour les enfants âgés de moins de seize ans, à la charge du soutien de famille, sont fixes comme suit :

Communes de plus de 5.000 habitants : enfant de : 1er rang, 4,50 ; 2e rang, 4.50 ; 3e rang, 7 fr. ; 4e rang, 12 fr. ; 5e rang, 12 fr. ; par enfant en sus du cinquième, augmentation de 12 fr.

Communes de moins de 5.000 habitants : enfant de : 1er rang, 4,50 ; 2e rang, 4,50 ; 3e rang, 4,50 ; 4e rang, 4,50 ; 5e rang, 7 fr ; par enfant en sus du cinquième augmentation de 7 francs.

Exemple : l'allocation journalière totale d'une femme de prisonnier, ayant quatre enfants à charge de moins de 16 ans et habitant une commune de plus de 5.000 habitants (et de moins de 100.000), se calculera comme suit :

Allocation principale	8 »
Majorations pour soutien prisonnier	2 »
Majorations pour enfants :	
1er rang	4 50
2e rang	4 50
3e rang	7 »
4e rang	12 »
Total	38 »

Précisions

Le bénéfice des allocations et majorations est maintenu aux familles dont les soutiens auront été tués ou emmenés en captivité au cours des événements de guerre.

Il est étendu aux familles des prisonniers de guerre qui n'appartenaient pas à une formation militaire ; les allocations et majorations ainsi attribuées pourront prendre effet à compter de la capture du soutien.

Dans le cas de décès et au cas où ce décès ouvrirait droit à une pension à la charge de l'Etat, des départements, colonies, pays de protectorat, communes ou établissements publics, au profit des membres de la famille, ceux-ci ne pourront cumuler le bénéfice des allocations et majorations et celui de la pension.

Lorsque les intéressés n'auront pas atteint l'âge requis pour prétendre immédiatement à une pension d'ascendant, les allocations et majorations qu'ils percevraient leur seront maintenues pendant l'année qui suivra le décès de leur soutien.

Certificats d'Études Supérieures

(Session de juin 1941)

CANDIDATS ADMIS DÉFINITIVEMENT

Histoire générale de la philosophie. — Bongert Yvonne, Créty Roger (bien), Delay Jean (A.B.), Drouin Pierre (bien), Duburcq Madeleine, Fauvarque Daniel (A.B.), Labbens Jean (A.B.), Mathieu Renée.

Psychologie. — Allard Jean (A.B.) Bogaert Théodore (A.B.), Corbeille Henri, Dequesne Paul (A.B.), Destot Marcel, Gaiffe Anne, Gaudet Maurice, Leclercq Daniel, Maeght Thérèse (A.B.), Maquet Jean (A. B.) Neuville Raymond, Regnier Marie-Louise, Toulemonde Marie-Joséphe.

Philosophie générale et logique. — Destombes Léon (A.B.), Fauvarque Daniel (A.B.), Siauve Suzanne (A. B.).

Morale et sociologie. — Desquesne Paul (Bien), Destot Marcel, Labbens Jean (A.B.), Leclercq Daniel (A.B.), Maeght Thérèse (A.B.), Storme Madeleine (A.B.).

Psychologie et pédagogie. — Sallet Germaine.

Etudes grecques. — Bauduin Marguerite, Brimont Christian, Canyn Victor, Coustenoble Jean, Crépin Henri (A.B.), Duthoy Jean-Jacques, Galliard René, Jeuniau Pierre (A. B.) Keruhel Pierre (A.B.), Legrand Robert (A.B.), Lutigneaux Raoul (A. B.) Netzer Jacques (B.), Peron André (A.B.), Thirion Louis Wacogne Auguste (A.B.).

Etudes latines. — Bart Paul, Bertin Paule, Berton Maurice (A.B.), Bourdon Renée, Canyn Victor, Cartigny Jacques, Coustenoble Jean (A B.), Debelvalet Simone, Drossart Paul (A.B.), Estager Jacques, Giraud Jeanne, Hennart Pierre, Jouanne Paul, Julliany Cécile (A. B.), Olivez Léon, Tanche Germaine (A.B.), Verschoore Etienne, Winnaert Agnès.

Littérature française. — Berton Maurice (A.B.), Davanture Maurice, Debras Germaine (B), Denis Jacqueline (B), Drossart Paul, Dubois Elise, Dupuis Philippe (A.B.), Herbaut Pierre (A.B.), Leclercq Paule (A.B), Lefebvre Fernande (A.B.) Pickaert Lucien, Sivieude Janine, Stil André.

Grammaire et philologie. — Bauduin Marguerite (A.B.), Brimont Christian, Dupuis Philippe (A.B.) Gervry Andrée, Netzer Jacques (A. B.).

Histoire ancienne — Betremieux Léon (AB), Bourre Hermance (AB) Caucheteux Edouard Marion Jeanne.

Histoire du Moyen-Age. — Bacquart Maurice, Bernard Philippe, Bouly Joël (T. B.), Carette (A.B.) Despretz Marie-Louise, Deweulf Georges, Gilquin Elie, Gruson Claude (A.B.), Lavocat Hélène (B.), Leglay Marcel (A.B.), Lohrer Robert, Marion Jeanne, Martin Alexis (B), Morelle Madeleine, Peron Paul Platelle Henri (A.B.)

(A suivre).

LES PRISONNIERS RAPATRIÉS SONT MUNIS DE TICKETS D'ALIMENTATION SPÉCIAUX

La Préfecture communique :

Les militaires rapatriés de camps de prisonniers sont pourvus de tickets d'alimentation spéciaux, de couleur blanche, portant la mention « Bon pour militaires », numérotés de 1 à 10.

La valeur de ces tickets que doivent accepter les commerçants est la suivante :

N° 1, 400 grammes de pain ; n° 2, 20 grammes de sucre; n° 3, 10 grammes de café ; n° 4, 20 grammes de pâtes ; n° 5, 10 grammes de riz ; n° 6, 4 grammes de savon ; n° 7, 15 grammes de matières grasses ; n° 8, 10 grammes de fromage ; n° 9, 60 grammes de viande ; n° 10, Réservé.

DISSOLUTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE DOUAI

Considérant qu'en raison des dissensions existant dans son sein le Conseil municipal de la commune de **Douai** (Nord) ne peut assurer de façon satisfaisante la gestion des affaires communales, l'amiral de la flotte, ministre secrétaire d'Etat à l'Intérieur

Arrête :

Art. 1er. — Le Conseil municipal de la commune de Douai (Nord) est dissous.

Art. 2. — Il est institué dans la commune de Douai (Nord) une délégation spéciale habilitée à prendre les mêmes décisions que le Conseil municipal et ainsi composée :

Président : **M. Mathurin** (Henri) ; membres : MM. **Quillet** (Raoul), **Delmotte** (Désiré), **Grenon** (Albert), **Richet** (Edmond).

Art. 3. — Le Préfet du Nord est chargé de l'exécution du présent arrêté.

« Journal Officiel » du 18 juin 1941.

POUR LES PRISONNIERS DES PROFESSIONS AGRICOLES

La Préfecture du Nord nous communique :

« La Direction des Services agricoles demande aux familles de prisonniers agriculteurs ou d'ouvriers agricoles pères de trois enfants, qui ne lui ont pas encore fait parvenir de dossiers, de lui faire connaître d'urgence les renseignements suivants : nom et prénoms, date et lieu de naissance, adresse civile, surface et lieu d'exploitation, nombre et âge des enfants, situation militaire, adresse complète au camp numéro matricule. »

AVIS DE CONCOURS

La Préfecture communique :

Un concours pour l'emploi de Contrôleur adjoint des Contributions directes et du Cadastre aura lieu au cours du deuxième semestre de 1941. Le nombre d'emplois mis au concours est fixé à quinze au maximum.

Les candidats trouveront auprès du Directeur des Contributions directes de leur résidence, 1re division, 28 bis, rue de Trévise, 2e direction, 8, boulevard de la Liberté, à Lille, tous les renseignements nécessaires sur les conditions d'admission, les pièces à fournir et le programme des épreuves qu'ils auront à subir.

Le registre d'inscription des candidatures ouvert dans chaque Direction départementale des Contributions directes, sera clos le 16 juillet

EN HOMMAGE AUX MORTS DES 25e et 26e BATAILLONS DU 509e Rgt DE CHARS

UN SERVICE COMMÉMORATIF A ÉTÉ CÉLÉBRÉ DIMANCHE A LILLE

Dimanche, à 11 h. 30, en la cathédrale Notre-Dame de la Treille, une messe a été dite pour les morts au champ d'honneur des 25e et 26e bataillons du 509e régiment de chars.

Le service religieux a été célébré par Mgr Régent, aumônier d'armée, commandeur de la Légion d'honneur.

Une nombreuse assistance suivit l'office pendant lequel plana le souvenir de ceux qui donnèrent leur vie pour la défense du pays.

Au cours de la cérémonie, il fut fait éloge des hommes du 509e régiment de chars, et tout particulièrement de ceux appartenant aux 25e et 26e bataillons de ce régiment. Les sacrifices qu'ils consentirent, leur bravoure et leur courage furent soulignés

Parmi l'assistance, on remarquait la présence des membres des familles de certains disparus, ainsi que d'anciens militaires ayant appartenu au 509e régiment de chars qui avaient tenu à venir s'associer au pieux hommage de reconnaissance adressé à leurs camarades tombés au champ d'honneur.

SPORTS

BOXE

Pour le titre national JO PARISIS A BATTU AUX POINTS FRANK HARSEN

CETTE DÉCISION A DÉCHAINÉ UNE TEMPÊTE DE PROTESTATIONS

Voici comment notre confrère l'Auto relate le match qui vient d'opposer, vendredi soir, à Wagram, le Valenciennois Frank Harsen à Parisis :

« Dans le combat Frank Harsen-Parisis, dès la première reprise, le Nordiste procède, en très rapides séries des deux mains, Parisis l'arrête du gauche en directs et en crochets.

Frank passe aisément de l'attaque à la défensive, en rompant avec beaucoup de mobilité et Parisis éprouve des difficultés à trouver une distance. Le Nordiste, en belle condition physique, double et triple ses gauches dans les 2e et 3e reprises.

Le battant de Valenciennes se précipite au 4e round : le Marseillais boxe mieux, mais ne parvient pas à endiguer la fougue débordante de Frank. A mi-combat, Harsen a l'avantage des touches ; Parisis, qui paraît fatigué, a cependant assuré des uppercuts gauches et droits au 6e round. Frank attaquant au corps — Parisis a plié sous des crochets — et Parisis, frappant à la face, se livrent un combat acharné dans les 7e, 8e et 9e reprises, d'une extrême violence. Parisis se montrant plus efficace et Frank plus rapide et la dernière reprise, à coup sûr, décidera du sort d'une splendide rencontre ...Parisis reste plus habile, plus précis, mais le battant de Valenciennes réagit avec une extraordinaire vitalité, véritable machine à frapper.

La victoire revint à Parisis, mais on ne peut pourtant pas en déduire qu'il a battu son adversaire qui a effectué tout le forcing et la décision déchaîne une tempête de protestations.

Une fois de plus, notre représentant n'aura pas eu le chance car une décision aussi défavorable lui fut déjà infligée, il y a quelque temps, lorsqu'il rencontrait Fontès. Les juges parisiens auraient-ils une faveur spéciale à accorder aux boxeurs non originaires de notre région. Nous sommes vraiment en droit de nous le demander.

— Au titre de l'autre demi-finale, le Manceau Rouillé a battu le Meulanais Cotelle par k.-o. à la 8e reprise.

CHAMPIONNATS DE LA Z. O.

1/2 FINALES ET FINALES PROFESSIONNELLES

La direction de la boxe a décidé d'établir définitivement comme suit la composition des matches pour les Championnats de France Z. O :

Mouche. — Demi-finale : Camos-Loiseau (le vainqueur devant rencontrer Crochard pour la finale).

Coq. — Demi-finale : Roger Fournier-Th. Medina (le vainqueur devant rencontrer Le Balanger pour la finale)

Plume. — Finale : Maton-M. Tassart.

Légers. — Finale : Jo Parisis-Rouillé.

Mi-moyens — Demi-finale : Coureau Momber (le vainqueur devant rencontrer Viez pour la finale).

Mi-lourds — Finale : Levasseur-Besneux.

Lourds. — Finale : Francis Rutz-Rical.

HIPPISME

LES COURSES A VINCENNES

Résultats de la Réunion du Vendredi 20 Juin

Prix de Ploërmel (monté), 20.000 francs, 2.250 mètres. — 1. Quarten (R.-C. Simonard), à Mme R. Cornet ; 2. Quillien V (E. Carré), à L. Busnel.

Non placés : Quesnay II, Quilimane, Quick III, Quatre Mai II, Quos Ego. — 7 partants.

Mutuel. — Gagnant, 19.00 ; placés, 10.50 ; 8.00. — Jumelé : 13.50.

Prix de Dole (attelé), 20.000 francs, 2.600 mètres. — 1. Pastèque G (R.-C. Simonard), à F. Bertrin ; 2. Pas la Peine (J. Chyriacos), à R. Michel ; 3. Paf Williams (J. Bertho), à Mme Villenave.

Non placés : Plumetot, Prudence II, Pinedère, Pretty Well, Petit Frère, Papaine, Pour Toujours, Paméla B, Poordige, Patrocle II, Port Charas. — 14 partants.

Mutuel. — Gagnant, 23.50 ; placés, 5.50 ; 6.00 ; 5.50.

Prix du Mans (attelé), 35.000 fr., 2.250 mètres. — 1. Quiproquo II (H. Masson), à A. Verdard ; 2. Queen Williams (Al. Tambert), à Mlle M. Delaine ; 3. Quiros (G. Bottoni), à Mme L. Aurousseau.

Non placés : Quessy, Quercus II, Quercy, Quoestor, Quipo, Queen of Flow, Qui va à IX, Quitte, Qu'en pensez-vous II. — 12 partants.

Mutuel. — Gagnant, 10.50 ; placés, 8.50 ; 12.50 ; 13.00.

Prix de Cambrai (monté), 35.000 francs, 2.800 mètres. — 1. Oseur B (M. Dejean), à Mme L. Bardet ; 2. Op Lady (Al. Libec), à R. Michel ; 3. Oudalie (L. Grac), à P. Guerin.

Non placés : Ozoir, Patouillet, Ohé Ohé Lancy, Ottavio, Orneviliers, Ohé Normand, P'tit Tifi. — 10 partants.

Mutuel. — Gagnant, 12.50 ; placés, 7.50 ; 13.00 ; 42.00.

Prix de Nancy (attelé), 65.000 fr., 2.250 mètres. — 1. Memnon (L. Carré), à Mme E. Carré ; 2. Oéagre (R. Céran-Maillard), à H. Céran-Maillard) ; 3. Orpheline III (J. Bertho), à P. Vanhecke.

Non placés : Nas T, Port Wine, Prim Williams, Oeillet Rose, Niagara, Le Canigou, Notre Williams, Nébuleuse V. — 11 partants.

Mutuel. — Gagnant, 23.50 ; placés, 7.50 ; 57.50 ; 9.50.

Prix de Montmorillon (monté), 20.000 francs, 2.250 mètres. — 1. Poolwhite (E. Neveux), à Mme H. Lepetit ; 2. Pasiphaé (R. Hazet), à J. de la Vaissière ; 3. Pertuis (A. Forcinal), à P. Forcinal.

Non placés : Pikina, Princesse C, Pomponius, Petite Harris, Pouzzou. — 8 partants.

Mutuel. — Gagnant, 10.50 ; placés, 7.00 ; 15.50 ; 14.00

Prix de Bourg (attelé), 25.000 fr., 2.60 mètres. — 1. Outcast M (H. Masson), à G. Moreau ; 2. Onyx Williams (R.-C. D'haène), à H. de Corneville ; 3. Ozana II (G. Bottoni), à Mme L. Aurousseau.

Non placés : Ozana II, Onagre, Orvièto, Ondée du Soir, Old Glory, Origan G. — 8 partants.

Mutuel. — Gagnant, 15.50 ; placés, 6.00 ; 5.50 ; 7.00.

GROS LOTS

TIRAGE DU 20 JUIN 1941

Le Numéro 510.466 gagne 200.000 fr.
Le Numéro 575.441 gagne 10.000 fr.

T. S. F.

RADIO-BRUXELLES RELAYÉ PAR RADIO-LILLE

LUNDI 23 JUIN

7 h. : Musique matinale.
7 h. 30 : Informations.
8 h. : Les Points cardinaux
9 h. : Langue allemande.
9 h. 20 : Chansons allemandes.
9 h. 30 : Informations.
13 h. : Informations.
13 h. 15 : Orchestre-Radio
16 h. : Informations.
17 h. : Musique de danse
17 h. 30 : Trois Humoristes
17 h. 40 : Musique de danse.
18 h. : Chronique littéraire.
18 h. 10 : Chœurs.
18 h. 30 : Orchestre-Radio.
19 h. 45 : Disques.
20 h. : Récital de piano.
20 h. 15 : Musique ancienne.

Une excellente recette

Prenez un litre de vin de table. Versez-y le contenu d'un flacon de Quintonine (5 fr. 85 seulement dans toutes les pharmacies). Instantanément, vous obtenez un litre entier de puissant et délicieux vin fortifiant qui, à la dose d'un verre à madère avant chaque repas, calme les nerfs, réveille l'énergie, donne des forces neuves. La Quintonine, c'est de la santé en flacon.

11.245

PIEDS BRÛLANTS-SENSIBLES

COMMENT LES SOULAGER EN 3 TEMPS !

1° l'eau chaude, une poignée de Saltrates Rodell. Trempez vos pieds endoloris dans ce bain crémeux plein de milliers de petites bulles d'oxygène. Sentez le doux soulagement de vos douleurs, de toute sensation de fatigue et de brûlure ! Inflammation, congestion supprimées ; cors et durillons amollis — enlevez-les à la main. Parfait bien-être en moins de 10 minutes. Saltrates Rodell. Toutes pharmacies.

11234

LA CHOCOLATERIE FAUSTA

2, RUE DU BLANC-SEAU — TOURCOING

avise sa nombreuse et fidèle clientèle d'Epiciers et Confiseurs qu'elle tient à sa disposition les quantités voulues de marchandises pour satisfaire les besoins de la

CARTE DU CHOCOLAT

Réclamez au G. A. R. D. A., le chocolat FAUSTA en portant les bons d'inscription

34.158

Entièrement en langue française

A partir du nouveau numéro (№ 12), la grande revue allemande illustrée de l'aviation

Der Adler

paraîtra entièrement en langue française

11.266

ANNONCES LÉGALES

SOCIÉTÉ ANONYME DES USINES DE PRODUITS CHIMIQUES DE ET A HAUTMONT

Capital : 1.845.000 francs
Siège social à HAUTMONT (Nord

DEUXIÈME INSERTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la Société, qui avait été convoquée en première réunion pour le Mardi 13 Mai 1941, n'ayant pu se tenir valablement, faute de réunir le quorum légal, MM. les Actionnaires de la Société sont convoqués à nouveau en Assemblée Générale Extraordinaire, à Bruxelles, à la Société Générale de Belgique, 3, Montagne du Parc, pour le MARDI 8 JUILLET 1941, à 15 heures 30, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant, qui faisait l'objet de la précédente Assemblée :

ORDRE DU JOUR :

1° - Ratification des modifications apportées aux articles 31, 40, 41, 44, 46 et 47 des statuts par le Conseil, afin de les mettre en harmonie avec la Loi du 16 Novembre 1940

2° - Divers.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur *doivent faire connaître au Directeur* Général, dix jours au moins avant l'Assemblée, le nombre et les numéros de leurs actions (art. 23 des statuts) et déposer leurs titres au siège social ou dans une des Banques suivantes :

Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, à Hautmont et à Maubeuge.

Banque de la Société Générale de Belgique, à Bruxelles et en Province, dans toutes ses filiales.

Banque de Bruxelles, à Bruxelles et dans ses Agences de Province.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

5.307

Tribunal de Commerce de Lille

Décret du 8 Août 1935

LIQUIDATION JUDICIAIRE DU SIEUR JULES LEMARRE
Boucher, 13, rue Monge, 13, LILLE

Messieurs les Créanciers sont informés que le Liquidateur a déposé au Greffe l'état des créances vérifiées.

Ceux-ci pourront, si bon leur semble, pendant trente-huit jours à dater de la présente insertion, formuler des contredits ou des réclamations au Greffe de ce Tribunal, Palais de Justice, à Lille, soit par eux-mêmes, soit par mandataire, par voie de mention sur l'état.

Le Liquidé aura les mêmes droits.

14.142

La Garantie Commerciale

S.A.R.L. au capital de 100.000 francs
Achats - Ventes - Cessions - Gérances
8 bis, Parvis Saint-Maurice, LILLE

CESSION — Deuxième insertion

Suivant acte S.S.P. en date à LILLE du trois juin mil neuf cent quarante et un enregistré à LILLE, le six juin 72, Case 7, Madame Marie-Louise **MOREL**, épouse de Monsieur Isidore **PICARD**, commerçants, demeurant à LILLE, 34, rue du Vieux-Faubourg, ont vendu à Monsieur Eugène **GOUBIN**, demeurant à LILLE, 48, rue Saint-Etienne, le fonds de commerce de **CAFE avec chambres meublées** qu'elle exploite à LILLE, 34, rue du Vieux-Faubourg.

B.O.V.C. du 21 Juin 1941

Les oppositions seront reçues à la **S.A.R.L. GARANTIE COMMERCIALE**, dans les 20 jours de la présente insertion.

13.510 **Pour deuxième insertion**

VENTES, ACHATS ET LOCATIONS D'IMMEUBLES

Deux Messieurs cherchent Appartement meublé. Propreté indispensable. Ecrire C. A. D. Z., au Réveil. 34.148

ON DEMANDE A ACHETER
petite maison, si possible à DOUAI, de 30 à 35.000 francs. Ecrire Réveil aux initiales V. D. S. B. 3.517

APPARTEMENT 2e étage, 2 pièces et mansarde, cave, grenier, eau, gaz, **65, rue de Cassel, à LILLE.** 900

LA SENTINELLE. — **Maison à vendre ou à louer.** Jardin, cour, cave, grenier, etc... Prendre adresse Réveil à VALENCIENNES. 3.149

CESSIONS

A CÉDER

Véritable occasion, ville industrielle P.-d.-C., rue principale. Empl. unique **BEAU CAFE BILLARD**, libre fourniss. matériel avec install. moderne. Terrasse. Gros chiffre aff. Bénéf. prouvés

DOUAI CENTRE, rue passante, **commerce de Meubles et fournit. literie.** Grand magasin, long bail s. locations. Bonnes conditions. Accepterait gérance. Conviendrait à personne sinistrée.

Maurice FOUTRY
Capacitaire en droit, Conseil juridique
14, rue Gambetta, à DOUAI
10574

DEMANDES D'EMPLOIS

OUVRIER COIFFEUR HOMMES CHERCHE PLACE. Ecrire Réveil aux lettres M.C.H.R. 901

OFFRES D'EMPLOIS

MÉCANICIEN connaissant moteur essence et **Diesel**, muni du permis de poids lourds pour entretien et réparations.

CONDUCTEUR POIDS LOURDS sont demandés. Ecr. ou s'adresser au « Réveil » à **Lens.** 2537

MÉCANICIEN très au courant compresseurs frigorifiques **PHOENIX de Gand** et

Deux Monteurs Electriciens

sont demandés rue de Lille, 24, à **Lens.** 2.538

Les Ets KUHLMANN A LA MADELEINE-LEZ-LILLE, demandent des

BOBINIERS

de moteurs électriques (hommes ou femmes), connaissant très bien le bobinage de gros moteurs. 22.171

VAROULEUSES 14 à 17 ans DEMANDÉES

S'adresser 85, R. Flament-Reboux FILATURES L. CREPY FILS et Cie LAMBERSART 22.170

ON DEMANDE

TRADUCTEUR INTERPRÈTE

Français Allemand
ayant habitude travail de bureau

R. BRABANT

23, Rue Charles Merlin, 23
DOUAI

3520

DIVERS

RECHERCHE :

MACHINES - OUTILS, MOTEURS ELECTRIQUES, de toutes puissances, MATERIEL INDUSTRIEL et TRAVAUX PUBLICS - Ets H. WATREMEZ
40, rue André, **CAUDRY** (Nord) 10.140

LES APPAREILS MÉNAGERS ÉLECTRIQUES

LIVRABLES DE SUITE

CUISINIERES AVEC FOUR RECHAUDS 1 ET 2 FEUX BOUILLOIRES — GRILLE-PAIN FERS A REPASSER

CATALOGUE SUR DEMANDE

EXPÉDITION PROVINCE

Conditions spéciales à Messieurs les Electriciens.

COUSIN 137, rue du Fbg Saint-Denis PARIS (Xe) 11.476

Recherchons : **bétonnières**, si possible à chargeur, de 200 à 500 litres avec moteur à essence ou électrique : voie de 60 et wagonnets et concasseurs-broyeurs. **Voire Foyer**, 34, rue Georges Clemenceau, Arras (P.-de-C.). 11.201

PUNAISES, Destruction **garantie 100 %**. **H. BLONDIAU**, Désinfecteur, 7, pl. du Neuf-Bourg, **Valenciennes**, Maison fondée en 1895 **HAUTES REFERENCES.** 11.461

Achat Machines à écrire, Vente, Loc. BLANCHART, 42, r. Gambetta, **LILLE** 13.101

GAZOGÈNES

Pour vos montages et transformations, s'adresser chez :
LEON DEHON FILS
à LOUVIGNIES-BAVAY (Nord)
Spécialisé depuis plusieurs années
AGENT DE GOHIN-POULENC 7174

ON RECHERCHE

DAME, cinquantaine, veuve avocat, recherche personne bien élevée, disposant de quelques ressources, pour partager solitude. Ecrire sous initiales R.A.B.F. au Réveil, qui transmettra. 14.141

TRANSPORTS

Entreprise disposant tracteur gazo et 3 remorques est recherchée.
Charbon de bois et travail assuré 3 m.
Ecrire Réveil sous initiales V.C.S.B. 7.176

Balances, Bascules Automatiques, Instruments de pesage, Planquart et Cie, **19, rue Colson** (près Sacré-Cœur) **Lille.** 18.123

AUTOS

J'ACHÈTE COMPTANT

VOITURES DE TOURISME
CAMIONNETTES
CAMIONS

Henri Charpentier

53, boul. Faidherbe, Douai

ACHÈTE TOUS CAMIONS

DURIEZ 66, av. E. Zola, PARIS XV
1.290

CAMION GAZO est recherché *pour transport bois de mine.* **Travail et combustibles assurés 3 mois.**
Ecrire au Réveil sous initiales V.C.S.C. 7.177

DETTES

M. LEFEVRE Henri, rue du Petit-Pont, à **Billy-Montigny** (P.-d.-C.), informe le public qu'il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme, Madeleine DURIEZ, cité Sainte-Cécile, N° 29 2134

Monsieur DHAINAUT Henri, demeurant à **Auby-Asturies**, informe le public qu'à dater de ce jour il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme, née Berthe COLLIEZ. 902

M. FAUVEAUX Albert, demeurant à **Waziers**, informe le public qu'il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme, née Estella DONCHEZ, demeurant à **Waziers.** 2136

Imprimerie du Réveil du Nord
186, rue de Paris, Lille
Le gérant : Emile GEST

Ces Dames aux Chapeaux Verts

Par Mme Germaine ACREMANT

— 32 —

— Soixante-trois sous la livre... C'est du bon, tu sais, madame, tu peux goûter...

A la pointe du couteau, elle présente un morceau de sa marchandise grasse et jaune.

— Donnez-m'en trois livres.

— Je t'ajoute un « betch » pour l' « enfantch ».

— Que dit-elle ? demande tout bas Arlette.

— Elle ajoute un morceau pour l'enfant.. L'enfant, c'est vous !

— Ah ! très flattée !

Jeanne, agitée, met le beurre dans le filet que porte le petit commissionnaire

— Nous allons maintenant acheter nos œufs, déclare-t-elle. Il m'en faut un quarteron et demi...

Ceci fait, ces dames prennent la rue étroite qui sépare les deux places. Elles doivent franchir des ruisseaux, qui charrient des feuilles de choux, de la paille d'emballage, des débris de carottes. Et elles parviennent dans un second marché essentiellement différent. Ici ce ne sont plus les Flamandes cossues, qui ont cheval et voiture. Ce sont de modestes fermières aux joues rouges, qui présentent des poulets vivants qu'elles tiennent par les pattes, la tête en bas. Elles sont en cheveux avec un simple tablier sur leur robe de cotonnade. Maraîchères, elles n'ont, pour amener leurs lourds paniers de choux-fleurs et leurs sacs d'artichauts, qu'un petit baudet de louage.

Pendant que Jeanne fait ses acquisitions, Arlette taquine, à travers les barreaux de leur carriole, des petits porcs qui grognent. Mais son attention est bientôt attirée par une puissante automobile, qui essaie, à grands coups de trompe, de se frayer un passage dans cette cohue :

— Ah ! par exemple ! Ferdinand... arrêtez...

Le chauffeur se retourne. Il reconnaît Arlette et stoppe. A la fenêtre de la voiture, paraît une jeune fille :

— Jessy.

Arlette et Jessy étaient à Paris des amies intimes. Elles s'étonnent de se retrouver ainsi. Jessy est avec sa mère :

— Que fais-tu dans ce village, ma chérie ?

— Tu sais le malheur qui est arrivé à mon pauvre papa. J'ai quitté Paris dans de si déplorables conditions que je n'ai écrit à personne. Ici je suis dans un béguinage...

— Comment ? un béguinage ?

— C'est-à-dire que j'ai été recueillie par des cousines, ces demoiselles Davernis, des vieilles filles qui s'étagent de trente-cinq à soixante ans. Ce n'est pas très folichon !

— Oh ! mais... nous allons nous voir souvent !

— Comment cela ?

— Notre château de la Croix-Mauve n'est qu'à vingt-cinq kilomètres d'ici... Nous y passons l'été... Je viendrai te chercher...

Dominant la voix des porcs, Jeanne et Marie réclamaient depuis un moment Arlette à tous les échos. Celle-ci, qui était montée dans l'auto pour causer plus aisément, entr'ouvre la portière en riant :

— Ne pleurez plus, filles de Jérusalem, me voici !

Les deux sœurs sont tellement étonnées qu'elles en restent bouche bée. Arlette descend, les prend par la main et les amène à ses amies :

— Je vous présente Mlles Jeanne et Marie Davernis...

— Je vous présente Mme Barthier-Wisques et sa délicieuse fille, Jessy...

Mlle Barthier-Wisques accueille les deux demoiselles de la façon la plus aimable. Comme le chauffeur signale qu'il lui est impossible de rester stationnaire en cet endroit, elles les invite à monter dans la voiture :

— Où allez-vous ? mesdemoiselles.

— Nous rentrons chez nous.

— Permettez que nous vous reconduisions...

Jeanne et Marie seraient bien en peine d'expliquer comment cela s'est produit. Mais elles se trouvent toutes les deux quelques secondes plus tard, assises au fond de la limousine. C'est la première fois qu'elles montent en automobile !

Le chauffeur met la machine en marche lorsque Jeanne s'écrie :

— Et le commissionnaire ?

Nouvel arrêt ! Ferdinand prend auprès de lui le filet gonflé de provisions.

La voiture démarre...

Telcide et Rosalie, pendant ces événements, sont assises à leur table à ouvrage. Le ronflement d'une automobile est chose si peu fréquente dans l'enclos qu'elles se lèvent pour assister au passage de celle-ci. Quel n'est pas leur ahurissement lorsqu'elles la voient, dans le judas, s'arrêter devant elles. Et qui en descend ? leur sœur Jeanne.

Comme si son cœur allait cesser de battre, Telcide pose la main sur sa poitrine.

— Seigneur Jésus